#### !

**RAPPORT ANNUEL[[1]](#footnote-1) DU PROGRAMME**

**CANEVAS[[2]](#footnote-2)**

#### Période du 01 janvier au 31 décembre 2020

Table des matières

[1. Données clés du programme REDD+ 2](#_Toc58836379)

[2. Résumé exécutif (maximum 1 page) 2](#_Toc58836380)

[3. Brève présentation du programme 3](#_Toc58836381)

[3.1. Objectif Général 3](#_Toc58836382)

[3.2. Objectifs spécifiques 3](#_Toc58836383)

[3.3. Résultats attendus du programme 3](#_Toc58836384)

[3.4. Contexte du rapport 3](#_Toc58836385)

[4. Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 20…. 3](#_Toc58836386)

[5. Etat d’avancement des résultats du Programme 3](#_Toc58836387)

[6. Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI 4](#_Toc58836388)

[7. Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention 5](#_Toc58836389)

[8. Exécution financière 5](#_Toc58836390)

[9. Gestion participative 6](#_Toc58836391)

[10. Termes transversaux 7](#_Toc58836392)

[10.1. Gouvernance 7](#_Toc58836393)

[10.2. Genre 7](#_Toc58836394)

[10.3. Peuples Autochtones 7](#_Toc58836395)

[10.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.) 7](#_Toc58836396)

[10.5. Respect de normes environnementale et sociale 7](#_Toc58836397)

[10.5.1 Etude d’impact environnementale et sociale 8](#_Toc58836398)

[10.5.1 Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes 8](#_Toc58836399)

[10.5.3 Gestion des plaintes et recours 9](#_Toc58836400)

[11. Gestion des risques 9](#_Toc58836401)

[12. Illustration narrative spécifique 9](#_Toc58836402)

[13. Modalités de suivi 10](#_Toc58836403)

[14. Révisions programmatiques (le cas échéant) 10](#_Toc58836404)

[15. Auto-évaluation du programme 10](#_Toc58836405)

[16. Difficultés rencontrées et mesures prises 10](#_Toc58836406)

[17. Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme 10](#_Toc58836407)

[18. Conclusion et recommandations 10](#_Toc58836408)

[Annexes - Liste des livrables 10](#_Toc58836409)

# Données clés du programme REDD+

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Programme & Référence | Gestion Durable de l’Agriculture |
| Numéro de référence du Programme/MPTF | - |
| Localité, Secteur/Thème(s) du Programme | Agriculture durable sur toute l’étendue de la RDC |
| Partenaires de mise en œuvre | FAO |
| Organisations participantes | FAO, Ministères de l’Agriculture, Pêche et Elevage, Développement Rural, INERA, Organisations des Producteurs Agricoles, Secteur Privé, les Universités |
| Budget du Programme (USD) | 3.000.000 |
| Durée totale programme (mois) : | 36 |
| Date d’approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy): | 22/02/2018 |
| Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy) : | 18/06/2019 |
| Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy) : | 30 juillet 2019 |
| Date de clôture originale (dd.mm.yyyy) | 30 juin 2022 |
| Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy) | 30 juin 2022 |
| Décaissements au 31/12/20 (année 2020) | 753 567 ,2 |
| Dépenses globales (USD) Du début du projet jusqu’au 31/12/2020 | 1.111.928 |
| Taux de consommation de la 1ère tranche | 75,1% |
| Date d’évaluation à mi-parcours (le cas échéant) | Mai 2021 |
| Contacts (Nom, titre, organisation participante et adresse mail) : | Aristide Ongone Obame, Représentant de la FAO en RDC, Aristide.Ongone@fao.org |

# Résumé exécutif (maximum 1 page)

Au cours de l’année 2020, plusieurs activités ont été initiées dans la cadre de la mise en œuvre du programme Gestion Durable de l’Agriculture (GDA).

Pour rappel, le programme comporte 7 résultats, à savoir :

1. Un document de politique agricole nationale durable est adopté ;
2. Des textes règlementaires nationaux agricole et d’élevages orientés vers la mise en œuvre de la politique agricole nationale durable sont adoptés ;
3. Les capacités en matières des politiques agricoles ainsi que les instruments appropriés sont renforcés au niveau central et provincial ;
4. Un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs est disponible ;
5. Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole national durable est disponible ;
6. Le site du Ministère de l’Agriculture pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente est régulièrement actualisé ;
7. Un réseau de postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation est mis en place.

Les réalisations concrètes suivantes ont été enregistrées au cours du 1er semestre 2020, en rapport avec chaque résultat :

*Résultat 1* :

* Recrutement d’un consultant international pour appuyer le Ministère de l’Agriculture dans l’élaboration de la politique agricole nationale durable ;
* En prélude à la formulation de la politique agricole, la 1ère phase de diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole a été organisée, à travers des ateliers dans 13 villes de la RDC, à savoir : Kikwit, Mbandaka, Libenge, Bunia, Bukavu, Goma, Uvira, Kindu, Mbuji-Mayi, Tshikapa, Lodja, Lubumbashi et Kalemie. Chaque atelier a connu la participation des représentants du Gouvernement central, des Gouvernements provinciaux, de la Société Civile, du Secteur Privé, des Organisations des Producteurs Agricoles et des Universités et Centres de recherche ;
* Élaboration de la feuille de route pour la formulation de la politique agricole nationale durable ;
* Toujours dans le cadre du diagnostic actualisé sur les enjeux du secteur agricole, l’atelier des parties prenantes a été organisé du 7 au 9 décembre 2020, à Kinshasa. Cet atelier a réuni les participants en provenance de Kinshasa et de toutes les provinces de la RDC, parmi lesquels : le Conseiller Principal à l’Agriculture à la Présidence de la République, le Conseiller à l’Agriculture à la Primature, les Secrétaires Généraux de l’Administration Publiques, les Inspecteurs Provinciaux de l’Agriculture, Pêche et Elevage, les Organisations des Producteurs Agricoles, le Secteur Privé, la Société Civile, etc. Les thématiques principales abordées au cours de l’atelier concernaient les points suivants : (i) les tendances du secteur agricole, les stratégies et les politiques agricoles, (ii) les ressources agricoles, leur gestion et leur utilisation, (iii) la politique forestière et les liens avec l’agriculture, (iv) la question foncière et l’accès à la terre pour les agriculteurs et (v) la question du genre, des peuples autochtones et les questions de renforcement des capacités.
* Cet atelier a marqué la fin de la phase de diagnostic et le début de la phase de rédaction. Le draft 0 du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole et une note d’orientation stratégique est disponible et sera partagé au courant du mois de février 2021

*Résultat 2* :

* En attendant l’élaboration des textes en rapport avec la politique agricole nationale durable, le programme GDA appui le Cellule d’Elaboration des Mesures d’Application de la Loi Agricole (CEMALA) pour faire avancer les mesures d’application de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole

*Résultat 3* :

* Au cours de l’année 2020, une nouvelle version de l’outil EX-ACT Cabron (EX-ACT9) a été mise au point par la FAO. Un programme de renforcement de capacités a été élaboré et sera dispensé aux cadres étatiques et non étatiques de la RDC au cours du mois de février 2021

*Résultat 4 :*

* Au cours de l’année 2020, un protocole d’accord a été élaboré entre la FAO et l’INERA. Ce protocole d’accord doit permettre l’élaboration d’un référentiel pour la sédentarisation de agriculteurs. Il doit en outre permettre d’élaborer un guide sur les bonnes pratiques agricoles, qui capitalisera notamment les techniques d’encadrement agricole développées au niveau des programmes PIREDD.

*Résultat 5 :*

* Au cours de l’année 20202, des discussions et des échanges ont eu lieu avec l’INERA pour l’élaboration d’un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole national durable. Un protocole d’accord entre la FAO et l’INERA sera signé au 1er semestre 2021.

*Résultat 6 :*

* Des équipements informatiques ont été acquis et remis au Ministère de l’Agriculture pour appuyer l’opérationnalisation du site web ;
* Un consultant web design a été recruté par la FAO pour appuyer la Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l’Information et des Communications (DANTIC) pour monter et opérationnaliser le site web du Ministère de l’Agriculture ;
* A ce jour, le montage du site web est achevé, le site est mis en ligne et tous les équipements ont été livrés au Ministère de l’Agriculture

*Résultat 7 :*

* Des GPS ont été acquis en 2020, en sus des autres équipements informatiques acquis en 2020 pour l’installation des postes sentinelles pilotes dans 5 Territoires de la RDC, à savoir : Masimanimba, Inongo, Bomongo, Budjala et Bumba ;
* Au cours de l’année 2020, des discussions ont eu lieu entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA pour élaborer le protocole de mise en place des postes sentinelles. Cela a abouti à la signature d’un protocole d’accord entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA qui fixe les modalités de collaboration entre ces 3 structures. Les activités de mise en œuvre de ce protocole sont déjà lancées ;
* Des équipements informatiques ont été mis à la disposition de la DIAF pour appuyer l’installation des postes sentinelles ;
* Un manuel de formation a été élaboré par les projets SNSF et GDA pour assurer le renforcement des capacités des Inspections Territoriales de l’Agriculture, Pêche et Elevage, qui vont abriter les postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation ;
* Le Ministère de l’Agriculture a désigné nominalement les animateurs des postes sentinelles ;
* L’atelier de renforcement des capacités des Inspecteurs Territoriaux à l’Agriculture, Pêche et Elevage a eu lieu du 25 au 31 octobre 2020 à Mbuela Lodge, dans le Kongo-Central. Cet atelier a permis rendre fonctionnel les postes sentinelles pour l’observation des Evènements Majeurs de Déforestation.

# Brève présentation du programme

## Objectif Général

L’objectif général du programme GDA est de permettre l’alignement du développement agricole avec la stratégie nationale REDD+

## Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la proposition vise à faire évoluer l’environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements agricoles durables et à faible déforestation, et à doter le pays d’une politique nationale agricole en alignement à la stratégie nationale REDD+. De ce fait même, cette nouvelle politique viendra appuyer les efforts de mise en œuvre des Programmes Intégrés visant les principales provinces d’enjeux REDD+ de la RDC

## Résultats attendus du programme

* Un document de politique nationale agricole durable est adopté ;
* Des textes réglementaires nationaux agricoles et d’élevage orientés vers la mise en application de la politique agricole durable sont adoptés ;
* Les capacités des experts des acteurs impliqués en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau tant central que provincial;
* Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l’agriculture est disponible ;
* Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la politique nationale agricole durable est disponible ;
* Le site internet du MINAGRI pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente sont disponibles, est actualisées régulièrement ;
* Des postes sentinelles en lien avec les observations satellitaires des évènements majeurs de déforestation sont mis en place.

## Contexte[[3]](#footnote-3) du rapport

Ce rapport annuel s’écrit dans un contexte particulier, celui de la pandémie de Covid19. En effet, alors que l’objectif initial pour l’année 2020 était de faire des avancées majeures dans l’atteinte des résultats du programme GDA, la pandémie de Covid19 est venue perturber tout le plan de travail 2020. Les mesures de restriction sur les voyages à l’intérieur et à l’extérieur du pays, sur l’organisation des réunions et l’obligation de travailler à domicile ont eu un impact dans la mise en œuvre du programme GDA. Plusieurs activités, notamment les missions à l’intérieur du pays, l’organisation des formations et des ateliers en présentiel ont été annulées. Il a fallu s’adapter à la situation et organiser des activités désormais en vidéo conférence. C’est ce qui a été fait notamment avec l’organisation de la première phase du diagnostic en vidéo conférence avec 13 villes de la RDC. La levée des restrictions a permis de réaliser vers la fin de l’année 2020 l’atelier des parties prenantes pour l’identification des enjeux et opportunités agricoles. Cet atelier a permis de clôture avec la phase diagnostic du processus de formulation de la politique agricole nationale durable. In fine, la pandémie de Covid19 a eu un impact négatif et a retardé considérablement la mise en œuvre du plan de travail pour toute l’année 2020.

# Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA 20….

Les activités suivantes étaient inscrites dans le plan de travail de l’année 2020 et leur réalisation a permis de faire avancer le programme GDA de la manière suivante :

- Le recrutement d’un consultant international pour appuyer l’élaboration de la politique nationale agricole durable : Cette activité a contribué à la finalisation du rapport diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole et à la rédaction de la 1ère ébauche de la politique agricole nationale durable;

- L’organisation des réunions des groupes thématiques de travail, de la CEMALA et de la cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture : Ces activités ont permis notamment d’élaborer le guide de collecte des données pour le diagnostic actualisé du secteur agricole et d’examiner des textes des mesures d’application de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole ;

- L’organisation des ateliers diagnostics sur les enjeux majeurs du secteur agricole dans 13 villes de la RDC : l’organisation de cette activité est une étape majeure dans la formulation de la politique agricole nationale durable. Elle a permis de faire l’état des lieux de quelques questions clés du secteur agricole, telles que le financement du secteur agricole, la gestion des gestions dans l’agriculture et la fiscalité et la parafiscalité dans le secteur agricole ;

- L’organisation de l’atelier des parties prenantes pour l’identification des enjeux majeurs du secteur agricole. Cette activité a contribué à clore la phase diagnostic du processus de formulation de la politique agricole nationale durable.

- L’appui en matériels informatiques à le cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture : Cette activité a permis de renforcement les capacités techniques et opérationnelles du Ministère de l’Agriculture, mais contribue aussi dans le processus de l’élaboration de la politique agricole et des textes règlementaires de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole ;

- Le recrutement d’un consultant national web designer : Cette activité a permis de finaliser le montage du site web du Ministère de l’Agriculture. En outre, elle a permis de renforcer les capacités du personnel du Ministère de l’Agriculture ;

- Le recrutement d’un consultant national en communication : Cette activité a contribué à la visibilité du programme GDA, à la vulgarisation, à la diffusion et au partage des connaissances du programme GDA ;

- L’appui en matériels informatiques à la Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l’information et de la Communication (DANTIC) : Cette activité a contribué à la fois à la mise en place et à l’opérationnalisation du site web du Ministère de l’Agriculture et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles du Ministère de l’Agriculture ;

- L’acquisition des GPS et des matériels informatiques au profit des Inspections Territoriales de l’Agriculture (ITAPEL) de Bumba, Budjala, Bomongo, Inongo et Masimanimba : Cette activité a contribué à la mise en place et à l’opérationnalisation des postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents du Ministère de l’Agriculture au niveau des provinces ;

- L’appui en matériel informatique à la Direction des inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF) : Cette activité permet de contribuer à l’opérationnalisation et à la mise en place des postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation et au renforcement des capacités techniques des agents du Ministère de l’Agriculture au niveau des provinces ;

- La signature du protocole d’accord entre la DIAF, le SNSF et le programme GDA : Cette activité contribue à la mise en place et à l’opérationnalisation des postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents du Ministère de l’Agriculture au niveau des provinces ;

- La formation des Inspecteurs territoriaux de l’Agriculture, Pêche et Elevage et leur dotation en équipements a permis de rendre opérationnel les postes sentinelles pour l’observation des Evènements Majeurs de déforestation

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités prévues dans le PTBA** | **Sous-activités réalisées** | **Résultats attendus** | **Résultats atteints** | **% réalisation** | **Sources de vérification** | **Commentaires** |
| Effet/Volet 1 - Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d’existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées | | | | | | |
| Produit/Résultat 1.1 – Un document de politique agricole durable est disponible | | | | | | |
| 1 – Recrutement d’un consultant international | Recrutement d’un consultant international pour appuyer l’élaboration de la politique nationale agricole durable | Draft 0 du Diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole et note d’orientation stratégique disponible | Draft 0 du Diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole et note d’orientation stratégique disponible | 100% | Draft 0 du diagnostic actualisé et note d’orientation stratégique | Le document sera partagé au cours du mois de février 2021 pour évaluation à toutes les parties prenantes |
| 2 - Organiser des ateliers diagnostics sur les enjeux majeurs du secteur agricole dans 13 villes de la RDC | Organiser des ateliers diagnostics sur les enjeux majeurs du secteur agricole dans 13 villes de la RDC | Un diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole disponible | Diagnostic réalisé | 100% | Draft 0 du diagnostic actualisé et note d’orientation stratégique | Le document sera partagé au cours du mois de février 2021 pour évaluation à toutes les parties prenantes |
| 3 – Mettre en place des groupes thématiques de travail, de la CEMALA et de la cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture | Organiser des réunions des groupes thématiques de travail, de la CEMALA et de la cellule technique du programme GDA au Ministère de l’Agriculture | Guide méthodologique sur la collecte des données pour la réalisation du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole disponible | Guide méthodologique sur la collecte des données pour la réalisation du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole disponible | 100% | Guide méthodologique validé au niveau des groupes thématiques | Guide méthodologique disponible |
| 4- Organiser l’atelier des parties prenantes pour l’identification des enjeux et opportunités agricoles | Organiser l’atelier des parties prenantes pour l’identification des enjeux et opportunités agricoles | Un diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole disponible | Draft 0 du Diagnostic actualisé sur les enjeux majeurs du secteur agricole et note d’orientation stratégique disponible | 100% | Draft 0 du diagnostic actualisé et note d’orientation stratégique | Le document sera partagé au cours du mois de février 2021 pour évaluation à toutes les parties prenantes |
| Produit/Résultat 2.1 –Le site web du Ministère est opérationnel | | | | | | |
| 1 – Finaliser le montage du site web | Recruter un Consultant national web designer | Le site web est opérationnel et le personnel renforcé | Site web opérationnel et le personnel renforcé | 100% | Site web disponible [www.minagri.gouv.cd](http://www.minagri.gouv.cd) | La date officielle de lancement du site se fera de commun accord avec le Ministère de l’Agriculture |
| 2 – Améliorer la visibilité du projet | Recruter un Consultant national en communication | Stratégie de communication pour améliorer la visibilité du projet disponible | Stratégie de communication en cours d’élaboration | 75% | Stratégie de communication | La stratégie de communication sera disponible avec la première mouture de la politique agricole d’ici le mois de juillet 2021 |
| 3 – Renforcer les capacités opérationnelles du Ministère de l’Agriculture | Acquérir les matériels informatiques pour rendre opérationnel le site web du Ministère de l’Agriculture | Le Ministère de l’Agriculture est renforcé pour gérer le site web | Le Ministère de l’Agriculture est renforcé pour gérer le site web | 100% | Equipement disponible au Ministère de l’Agriculture | Tous les équipements sollicités pour le site web du Ministère sont disponibles et livrés au Ministère de l’Agriculture |
|  |  |  |  |  |  |  |
| Produit/Résultat 3.1 – Mettre en place des postes sentinelles pour l’observation des Evènements Majeurs de Déforestation (EMD) | | | | | | |
| 1 – Acquérir les équipements pour les postes sentinelles pour l’ | Acquérir des GPS et des matériels informatiques au profit des Inspections Territoriales de l’Agriculture (ITAPEL) de Bumba, Budjala, Bomongo, Inongo et Masimanimba | Equipements acquis et livrés | Equipements acquis et livrés | 100% | Equipements disponibles au niveau des postes sentinelles | Postes sentinelles actuellement opérationnels |
| 2 – Appuyer la DIAF Géomatique du MEDD pour opérationnaliser les postes sentinelles | Acquérir du matériel informatique au profit de la DIAF | Matériel informatique acquis et livré | Matériel informatique acquis et livré | 100% | Matériel disponible au niveau de la DIAF | Grâce à ce renforcement des capacités, la DIAF a pu appuyer la mise en place et l’opérationnalisation des postes sentinelles |
| 3 – Contractualiser avec la DIAF Géomatique du MEDD pour la mise en place des postes sentinelles | Signer un protocole d’accord pour renforcer les capacités des et suivre les activités des postes sentinelles | Protocole d’accord signé et en cours de mise en œuvre | Protocole d’accord signé et en cours de mise en œuvre | 10%% | Protocole d’accord disponible | Ce partenariat avec la DIAF permet de faire le suivi et rapportage des EMD au niveau des postes sentinelles |
| 4- Renforcer les capacités des Inspecteurs Territoriaux de l’Agriculture, Pêche et Elevage | Former les Inspecteurs Territoriaux en QGIS et GPS pour le suivi et le rapportage des EMD | Les Inspecteurs territoriaux sont renforcés en QGIS et GPS | Les Inspecteurs territoriaux sont renforcés en QGIS et GPS | 100% | Rapport atelier de formation | Les Inspecteurs Territoriaux sont renforcés et outillés pour suivre et rapporter les EMD au sein des postes sentinelles |

# Etat d’avancement des résultats du Programme

**5.1 Progrès par résultat du programme**

De manière globale, à ce stade, les avancées enregistrées dans le cadre du projet sont encore trop récentes et n’induisent pas encore des changements significatifs. Il faut attendre l’année 2021 pour commencer à enregistrer les premiers changements notables.

**Résultat 1 :**

Veuillez évaluer l’état actuel des progrès des résultats

**Résumé du progrès :**

**Résultat 2 :**

Veuillez évaluer l’état actuel des progrès des résultats

**Résumé du progrès :**

**………………….**

**5.2 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats**

*En utilisant le* ***Cadre de Résultats du Document du Programme REDD+****, veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets et résultats dans le tableau 2. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données sur les indicateurs, expliquez pourquoi, et apportez des clarifications sur comment et quand ces données seront recueillies.*

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs** | **Baseline** | **Cible finale du programme** | **Progrès à ce jour** | **% progrès réalisé** | **Observations / Raisons du retard/changement éventuel** | **Réajustement de la cible (cas échéant)** |
| Effet/Volet 1 - Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d’existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées | | | | | | |
| Produit/Résultat 1- Un document de politique nationale agricole durable est adopté | | | | | | |
| 1.1. Document de politique agricole durable | 0 | Un document de politique agricole durable adopté | Draft 0 du diagnostic actualisé du secteur agricole et note d’orientation stratégique disponible | 50% | Les retards enregistrés dans le démarrage du projet Gestion Durable de l’Agriculture, ainsi que les retards occasionnés au courant de l’année 2020 des suites de la pandémie de Covid19 qui n’a pas permis le déploiement initial pour organiser les consultations nécessaires à l’élaboration de la politique agricole durable | Le document de politique agricole durable devra être adopté d’ici le deuxième semestre de l’année 2021 |
| Produit/Résultat 2 - Des textes réglementaires nationaux agricoles et d’élevage orientés vers la mise en application de la politique agricole durable sont adoptés | | | | | | |
| 2.1 - Nombre de texte d’application adoptés | 0 texte adopté | Des textes réglementaires adoptés pour accompagner la mise en œuvre de la politique agricole durable | Ce résultat est assujetti à l’adoption de la politique agricole durable. Néanmoins, le projet GDA appui la CEMALA, du Ministère de l’Agriculture dans l’avancement des textes réglementaires de la Loi agricole | 0% | Ce résultat ne peut pas connaitre des avancées tant que la politique agricole durable n’est pas adoptée | L’élaboration des textes réglementaires débutera au deuxième semestre de l’année 2021 après l’adoption de la politique agricole durable |
| Produit/Résultat 3 Les capacités des experts des acteurs impliqués en matière des politiques agricoles ainsi que des instruments appropriés sont disponibles au niveau tant central que provincial | | | | | | |
| 3.1 – Nombre de formations dispensées aux acteurs étatiques et non étatiques (en outil EX-ACT et autres outils de prise de décision) | 0 formation dispensée | Des acteurs étatiques et non étatiques sont renforcés en outil EX-ACT et autres outils de prise de décision | Outil EX-ACT 9 disponible pour assurer la formation des cadres étatiques et non étatiques | 50% | La formation est prévue pour février 2021 | D’autres sessions de renforcement des capacités seront organisées au courant de l’année 2021 |
| Produit/Résultat 4 Un référentiel technique de base pour la sédentarisation de l’agriculture est disponible | | | | | | |
| 4.1 – Un référentiel technique du base | 0 référentiel technique de base | Un référentiel technique de base pour sédentariser les agriculteurs adopté et diffusé | Projet de protocole d’accord avec l’INERA disponible | 25% | La mise en œuvre de ce protocole débutera au premier semestre de l’année2021 | Le draft 0 du référentiel est prévu pour la fin du premier semestre 2021 |
| Produit/Résultat 5 Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherches complémentaires pour soutenir la politique nationale agricole durable est disponible | | | | | | |
| 5.1 un cahier de recherche complémentaire | 0 cahier de recherche complémentaire | Un cahier de recherche complémentaire adopté et vulgarisé | Projet de protocole d’accord avec l’INERA disponible | 25% | La mise en œuvre de ce protocole dépend de l’adoption de la politique agricole, qui va définir quelques options majeures à prendre en compte dans le cadre du développement agricole du pays | Le draft 0 du cahier de recherche complémentaire est prévu pour le deuxième semestre 2021 |
| Produit/Résultat 6 Le site internet du MINAGRI pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente sont disponibles, est actualisées régulièrement | | | | | | |
| 6.1. Un site web comme système de capitalisation et de diffusion | 0 site web | Un système web est fonctionnel au Ministère de l’Agriculture | Site web fonctionnel et mis en ligne | 100% | - | - |
| Produit/Résultat 7 Des postes sentinelles en lien avec les observations satellitaires des évènements majeurs de déforestation sont mis en place | | | | | | |
| 7.1. Nombre de postes sentinelles | 0 poste sentinelle | Des postes sentinelles sont mis en place pour l’observation des Evénements Majeurs de Déforestatiob | Postes sentinelles fonctionnels | 100% | - | - |

***Note :*** *Les effets, les résultats, les indicateurs et les cibles devront être présentés* ***tels qu’ils apparaissent dans le document du Programme REDD+*** *de sorte à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. et des colonnes supplémentaires pour les années.*

# Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI

*En concordance avec les décisions du Conseil d’Administration de CAFI, et à la suite des concertations menées par le SE FONAREDD avec le SE CAFI et les Agences d’Exécution, veuillez renseigner les indicateurs CAFI dont vous êtes responsable suivant le tableau 3.*

Tableau 3 - Progrès vers les indicateurs FONAREDD-CAFI couverts par le programme.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur révisé | Ligne de base en RDC (ou date à laquelle elle sera renseignée) | Cible (LOI ou programme approuvé) | Fréquence de reporting | Progrès réalisé |
| Effet 1 |  |  |  |  |
| Produit ……. |  |  |  |  |

Ces indicateurs révisés FONAREDD-CAFI ne sont pas encore intégrés dans le cadre des résultats du programme GDA. Leur intégration pourra se faire avec l’aval du Comité de Pilotage au moment de la revue à mi-parcours du projet, prévue à la mi- 2021.

# Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

*-dessous (tableau 4) permet de renseigner la contribution du programme aux différents Jalons.*

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Période de Janvier 2020 à Décembre 2020** | | | | | |
| **N°** | **Descriptif du Jalon** | **Objectifs** | **Progrès accomplis** | **Points d’attention particulière** | **Solutions proposées** |
| **1** | **Jalon 2018 a : Ebauche de la politique agricole** | Avoir l’ébauche d’une politique agricole basée sur un diagnostic actualisé du secteur agricole | Ce résultat n’a pu être atteint en 2018, simplement parce que le projet GDA a été lancé en août 2019. Au courant de l’année 2020, malgré les restrictions occasionnées par la pandémie de Covid19, des activités importantes ont été organisées dans le cadre du diagnostic actualisé du secteur agricole. Parmi ces activités on peut citer : (i) les missions de collecte d’information dans 13 villes en République Démocratique du Congo et l’organisation des parties prenantes pour l’identification des enjeux majeurs du secteur agricole. Ce dernier atelier a réuni les participants en provenance des 26 provinces du pays, représentant à la fois les acteurs étatiques et non étatiques. | Les ateliers organisés à la fin de l’année 2020 ont permis d’étoffer le diagnostic actualisé du secteur agricole. Le draft 0 du diagnostic actualisé du secteur agricole et la note d’orientation stratégique est disponible | Le draft 0 du diagnostic actualisé et la note d’orientation stratégique sera partagé avec les parties prenantes au cours du mois de février 2021. Cela permettra de passer à la prochaine étape, qui est celle de la formulation d la politique agricole durable, dont la finalisation est prévue pour la fin du 1er semestre 2021 |
| **2** | **Jalon 2020 a : Politique agricole nationale durable adoptée** |  | En 2020, ce jalon n’a pas pu être atteint. | La politique agricole durable sera validée au 2ème semestre de l’année 2021, si toutefois les restrictions sur la Covid19 n’empêchent pas le déroulement de tout le processus participatif prévu à cet effet | - |

# Exécution financière

1. *Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l’année et le décaissement effectif.*

Tableau 5 - Taux de delivery du Programme.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Budget Total (USD)** | **Budget prévu 2020** | **Dépenses annuelles 2020** | **Solde au 31 décembre 2020** | **Taux de décaissement** |
|
| Résultat 1 | 291 425,15 | 240 095 | 227 500 | 63 925,15 | 94,7 % |
| Résultat 2 | 133 891 | 61 800 | 51 500 | 82 391 | 83% |
| Résultat 3 | 70 995 | 62 500 | 58 094 | 12 901 | 93 % |
| Résultat 4 | 115 551,75 | 93 000 | 40 200 | 75 351,75 | 43,2 % |
| Résultat 5 | 93 903 | 81 670 | 19 000 | 74 903 | 23,2% |
| Résultat 6 | 96 144 | 82 200 | 77 573.2 | 18 570,8 | 94,3% |
| Résultat 7 | 99 441,15 | 82 600 | 80 500 | 18 941,15 | 97,4% |
| Résultat 8 : Gestion du programme | 220 171,15 | 200 153 | 199 200 | 20 971,15 | 99,5% |
| Total | **1.121.522,2** | **904.018** | **753.567,2** | **367 955** | **83,3%** |

***N.B. Commenter le tableau.*** *Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF.*

1. *Lister les ALE ou PLE avec lesquelles des contrats ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d’elle. Si les procédures de l’agence le permettent, joindre une copie du contrat.*

Tableau 6 - Suivi des contrats des ALE/PLE.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° du Contrat** | **Intitulé et thématique** | **Montant** | **Date signature contrat** | **Date début des travaux** | **Date fin Contrat** | **Délai Exécution Prévu** | **Commentaires** |
| PA N° 019/2020 | Opérationnalisation du système national de suivi des grands événements de déforestation/dégradation | 39.291 USD | 26/06/2020 | Dès la date de signature, soit le 26/06/2020 | 31 décembre 2020 | 7 mois | Ce contrat réunit le Ministère de l’Environnement et Développement Durable à travers la DIAF et la FAO à travers les projets SNSF et GDA pour opérationnaliser la mise en place des postes sentinelles pour la vérification des évènements majeurs de déforestation. |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

1. *Fournir des informations sur la gestion financière, l’approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :*

* *Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;*

*Au cours de l’année 2020, il y a eu beaucoup de retard dans l’exécution du plan de travail à cause de la pandémie de Covid19. Les exécutions du budget ont connu donc un retard.*

* *Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s’assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;*

*Les mesures prises ont consisté à s’adapter à la pandémie de Covid19 et d’exécuter le plan de travail malgré tous les aléas suscités par cette maladie. Ainsi, des missions et autres ateliers privés initialement en présentiel, ont été remplacés par des réunions virtuelles. Toutefois, avec la levée des mesures d’état d’urgence sanitaire, tout est mis en œuvre pour accélérer les activités et rattraper ainsi le retard enregistré jusque-là.*

* *Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l’égalité des sexes ou l’autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;*

*Dans le cadre du programme GDA, il n’y a pas de montant spécifique prévu pour les activités liées au genre. Néanmoins, dans le cadre de la réalisation du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole, un volet spécifique a été réservé aux questions liées au genre pour que cette thématique ressorte bien au moment de la formulation de la politique agricole durable.*

* *Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du programme restant au compte du MPTF ;*

*D’ici le mois de mai 2021*

1. ***Indiquer si le programme REDD+ a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d’autres partenaires***

***Non***

1. ***Indiquer s’il y a eu des audits et quels sont leurs résultats ; si la politique de l’agence le permet, joindre le rapport d’audit en annexe ;***

***Il n’y a pas encore eu audit***

1. **Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du programme**

**Il n’y a pas encore eu de révision budgétaire, mais cela est prévue**

1. **Analyse du coût du programme de l’exercice suivant le tableau 7.**

Cette analyse permet d’apprécier le ratio des coûts des structures et des coûts opérationnels relatif à la période sous examen

Tableau 7 - Répartition des coûts du programme.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Description** | **Montant en USD** | **%** | **Commentaires** |
| 1. | Activités du programme | 474 747,3 | 63% | Le gros du budget prévu pour l’année 2020 a été consacré aux activités du projet |
| 2. | Equipement | 60 284,3 | 8% | - |
| 3. | Fonctionnement | 218 534,5 | 29% | - |
| **Total en USD** | | 753 567,2 | 100% |  |

1. *Indiquer si le compte a été audité ou non pendant la période sous examen. Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible les autres données nécessaires liées à cet audit.*

# Gestion participative

Dans cette section, prière commenter :

1. *Tout amendement apporté au plan de consultation ;*

*Dans le cadre de la mise en œuvre du programme GDA, la FAO avait pris l’engagement de consulter et de sensibiliser toutes les parties prenantes sur l’importance et le bien fondé du programme GDA et particulièrement de la politique agricole durable. Toutes les activités réalisées à ce jour respectent cet engagement et toutes les parties prenantes, à savoir le Gouvernement central, les Gouvernements provinciaux, la Société Civile, le Secteur Privé, les Organisations des Producteurs Agricoles et les Universités et les Centres de recherche sont consultées et rien ne se fait sans eux.*

1. *Les défis à relever ;*

*Les défis à relever sont en effet immense dans un pays continent comme la RDC où il y a une multitude d’acteurs évoluant dans le secteur agricole en particulier. Atteindre les principaux acteurs et avoir la garantie de rencontrer leurs préoccupations et une vraie gageure. Cela est surtout vrai pour les acteurs de la Société Civile. Néanmoins, la participation de tous les acteurs est le maître mot du programme GDA*

1. *L’efficience de l’engagement avec les programmes d’appui à la société civile et aux peuples autochtones (respectivement PNUD/GTCRR et BM/REPALEF) qui ont pour objectif de faciliter la participation transversale de ces acteurs dans tout le portefeuille du FONAREDD.*

*Avez-vous fait usage ou référence du « Guide méthodologique de consultations » produit et disséminé par le GTCRR ?* ***☐Oui*** *☐Non. Comment ou pourquoi selon le cas.*

# Termes transversaux

## Gouvernance

*Mentionner ici les réunions du Comité de Pilotage (COPIL) du programme ainsi que celles des plateformes multi-acteurs et multisectorielles.*

Le 1er COPIL a eu lieu le 23 septembre 2020. La fréquence des réunions étant de un semestre, la prochaine réunion est prévue pour le mois mars 2021

## Genre

*Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d’investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes. Veuillez expliquer comment le programme a tenu compte de l’aspect Genre (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel féminin, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc…) en remplissant le tableau 8 dans l’objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques). Quels ont été les groupes cibles impliqués ? Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le programme les a-t-il surmontés ?*

Tableau 8 - Suivi des aspects Genre.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critère** | **Actions prises pour intégrer l’aspect genre** | **Résultats** | **Coût en USD** | **Défis affrontés** |
| Contexte/Analyse | La thématique sur la prise en compte du genre et des groupes vulnérables (peuples autochtones, jeunes, personnes vivant avec handicap) a été traitée au cours de la deuxième phase du diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole | Un rapport diagnostic sur le genre a été produit par un consultant recruté à cet effet. Ce rapport est intégré au rapport final sur le diagnostic actualisé du secteur agricole | - | L’analyse genre n’a pas pu se faire sur terrain, à cause des restrictions de déplacement causées par la Covid19. Le consultant qui traité cette thématique disposait néanmoins de suffisamment d’informations sur le genre. |
| Mise en œuvre/Activités | - | - | - | - |
| Suivi-évaluation | - | - | - | - |
| Budget | - | - | - | - |

## Peuples Autochtones

## Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

## Respect de normes environnementale et sociale

*Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancun sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l’ambition d’accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancun ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d’émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d’Investissement REDD+ financée par le FONAREDD et CAFI concourt à la génération de telles réductions d’émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu’intégrés, de s’assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau du FONAREDD et dans un deuxième temps ces informations seront intégrées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes qui sera soumis à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.*

### 10.5.1 Etude d’impact environnementale et sociale

*Une telle étude a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? OUI / NON. Dans l’affirmative, veuillez rapporter sur les résultats clés obtenus et/ou les avancées relatives aux mesures d’atténuation, et joindre le rapport de l’étude en annexe ou informer s’il a déjà été transmis au SE FONAREDD.*

Non

### 10.5.1 Mesures prises afin d’assurer le respect de chacune des sauvegardes

*Décrire ici les études d’impacts ou les mesures prises afin de s’assurer du respect de chacune des sauvegardes, en remplissant le tableau 9.*

Tableau 9 - Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| FONAREDD (2016) | Les réalisations | Le coût en USD | Les défis rencontrés |
| Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité.  (Cancun a ; IFC norme 6) | **La politique agricole durable a pour objectif de promouvoir le développement agricole tout en réduisant l’impact sur les forêts (en cours de réalisation)** | **-** | **Bonne prise en compte des problématiques majeures qui sous-tendent les pratiques agricoles à la base de la déforestation** |
| Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b) | **Le programme GDA a un volet renforcement des capacités dont l’objectif final est d’améliorer la gouvernance du secteur agricole (en cours de réalisation)** | **-** | **Garantir la bonne gouvernance pendant et après le programme GDA** |
| Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d’éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes  (IFC norme 4) | **-** | **-** | **-** |
| Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées  (Cancun f ; IFC norme 1) | **La politique agricole durable vise la promotion d’une agriculture durable, mais qui lutte également contre la pauvreté, les inégalités et l’insécurité alimentaire (en cours de réalisation)** | **-** | **Garantir que l’agriculture soit durable et porteuse d’une croissance inclusive** |
| Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l’émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones | **La politique agricole durable vise la promotion d’une agriculture durable, mais qui lutte également contre la pauvreté, les inégalités et l’insécurité alimentaire (en cours de réalisation)** | **-** | **Garantir que l’agriculture soit durable et porteuse d’une croissance inclusive** |
| Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales  (Cancun d) | **L’approche de mise en œuvre du programme GDA repose sur la participation et l’implication de toutes les parties prenantes (en cours de réalisation)** | **-** | **Définir ce que l’on entend par participation, pour que l’approche soit efficace** |
| Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu’ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées  (Cancun c ; IFC norme 3,5,7) | **Le programme GDA promeut l’accès à la terre et la sécurisation foncière des agriculteurs (en cours de réalisation)** | **-** | **Harmonier l’usage des terres par les différents secteurs (agriculture, mines, urbanisme, etc)** |
| a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ; | **Le programme GDA promeut une développement agricole respectueux des forêts (en cours de réalisation)** | **-** | **Relever le défi de la sédentarisation des agriculteurs et réduire sensiblement l’agriculture itinérante sur brûlis** |
| b) Mesures visant à réduire les déplacements d’émissions. | **-** | **-** | **-** |
| C) Norme de performance 2 : Main-d’œuvre et conditions de travail | **-** | **-** | **-** |

### 10.5.3 Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets REDD+. Il convient d'établir des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l’exécution des politiques, mesures et activités REDD+. L’agence d’exécution doit mettre en place un mécanisme spécial de gestion des plaintes et renseigner la gestion dans le tableau ci-dessous.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Territoires** | **Village/CLD** | **Description de la plainte** | **Date d’émission** | **Résolution prise** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

# Gestion des risques

*Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée. Détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l’acteur responsable. Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de programme à son approbation (ou l’année précédente pour les programmes ayant plus d’une année de mise en œuvre). Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l’évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l’année suivante), en expliquer les raisons et si le programme a eu un rôle proactif dans l’atténuation de ces risques.*

Tableau 10 - Gestion des risques.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Identification des risques** | | | **Traitement du risque** | | |
| Description du risque | Période d'identification | Catégorie de risque | Action(s) | Responsabilité | Date limite |
| Faible implication des autorités politiques (au niveau national et provincial) | Depuis le lancement du projet | Elevé | Améliorer la communication | FAO, FONAREDD et Cellule Technique GDA au Ministère de l’Agriculture | Action continue |
|  |
| Le déploiement pour la mise en œuvre du projet est retardé ou n’est pas effectué dans les délais nécessaires.  Procédures d’achat et d’acquisition de matériels impactant et regardant la mise en œuvre du projet. | Depuis le lancement du projet | Elevé | Des mesures ont été prises au niveau de la FAO pour faciliter les procédures de recrutement et d’acquisition |  |  |
| FAO | Action continue |

# Illustration narrative spécifique

A ce stade de mise en œuvre, le programme GDA n’a pas encore occasionné de changements majeurs qui puissent être cités comme exemple.

# Modalités de suivi

Il s’agit, notamment de :

* *Présenter le système de suivi et comment les informations ont été utilisées pour identifier des leçons tirées et/ou ajuster la stratégie de mise en œuvre du programme ;*
* *Indiquer le budget affecté au suivi-évaluation (collecte de données de base, personnel de suivi-évaluation etc…) et le comparer aux dépenses effectives.*
* *Faire référence aux revues techniques, d’évaluations externes etc.*
* *Présenter le travail des structures de gouvernance du Programme (COPIL, plateformes, nombre de missions de suivi terrain), leurs réunions, dates, rapports, etc.*

Tableau 11 - Etat d’avancement du plan de suivi du programme.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité de suivi et évaluation** | **Nombre prévu** | **Nombre réalisé** | **Taux de réalisation** | **Coûts en USD/Budget** | **Résultats et leçons tirées** |
| Missions de suivi terrain | Pas de mission de terrain prévue pour le 1er semestre | - | - | - | - |
| Réunions | Pas de réunion de suivi prévue pour le 1er semestre | - | - | - | - |
| Rapports | 1 | 1 | 100% | - | - |
| Revues techniques |  |  |  |  |  |
| Evaluations externes | Aucune prévue pour le 1er semestre | 0 | 0% | - | - |
| Collecte des données | 1 mission de collecte de données pour la phase diagnostic | 1 | 100% | 26.000 USD | Les questions liées au développement agricole de manière globale intéressante beaucoup les parties prenantes au développement di=u secteur agricole |
| Tenue du COPIL | 2 | 1 | 50% | - | Forte participation et nécessité de doter le COPIL d’un règlement d’ordre intérieur |
| Prise en compte des recommandations du COPIL | - | - | - | - | - |
| Réunions de différentes plateformes | 6 | 6 | 100% | Sans incidence budgétaire (réunion régulière de la cellule technique du Ministère de l’Agriculture | Forte implication de la cellule technique du Ministère de l’Agriculture |

*N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.*

# Révisions programmatiques (le cas échéant)

*Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les résultats clés en présentant la justification ainsi que les approbations obtenues en structure de gouvernance le cas échéant.*

A ce jour, aucune modification importante n’est à signalée dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

# Auto-évaluation du programme

*Sur la base des critères de performance mis à disposition par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, merci de bien vouloir passer en revue l’évaluation de votre programme pour la période sous-examen.*

* **Pertinence**: Le projet GDA est pertinent car sa finalité est de contribuer à doter, pour la 1ère fois, la RDC d’un document de politique agricole, qui promeut un développement agricole durable, c’est-à-dire qui préserve les écosystèmes de manière générale et la forêt de manière particulière.
* **Efficacité**: Doter la RDC d’une politique agricole nationale durable fait partie des objectifs généraux du plan d’investissement REDD+. La FAO, en tant qu’Agence d’exécution, est en train de finaliser le recrutement d’un consultant international qui accompagnera le Ministère de l’Agriculture dans la formulation de cette politique agricole nationale durable.
* **Efficience**: Les ressources du projets GDA sont utilisées de manière efficiente pour atteindre les 7 résultats du projet. N’eut-été les mesures prises pour juguler la pandémie du Covid19, deux résultats majeurs du projet allaient être atteints au cours du 1er semestre 2020, à savoir : (i) la mise en place des postes sentinelles pour la vérification des évènements majeurs de déforestation et (ii) l’opérationnalisation du site web du Ministère de l’Agriculture. Deux autres résultats sont prévus pour le second semestre, à savoir : (i) renforcement des capacités des agents du Ministère de l’Agriculture notamment dans l’utilisation de l’outil EX-ACT et (ii) l’élaboration d’un référentiel technique de sédentarisation des agriculteurs
* **Durabilité/niveau d’appropriation nationale/provinciale**: la FAO accorde une importance majeure à la durabilité et l’appropriation de ce projet par la partie nationale. C’est ainsi qu’elle a contribué à la mise en place au sein du Gouvernement d’une cellule technique qui comprend 5 experts qui suivent au jour le jour la mise en œuvre du projet. En outre, 3 groupes thématiques, qui sont des plates formes multi acteurs (Gouvernement, secteur privé, organisations des producteurs agricole) sont à ce jour fonctionnels et prêts à prêts à assurer la durabilité du projet GDA.
* **Gouvernance**: la FAO veille à ce que la cellule technique et les groupes thématiques déjà mis en place et fonctionnels, prennent une part active dans la gestion du projet. Quant au Comité de Pilotage, le Ministre de l’Agriculture a pris, depuis avril 2020, l’arrête portant mise en place du Comité de Pilotage du projet GDA. La première réunion du Comité de Pilotage interviendra dès la levée des mesures de confinement et d’interdiction des réunions de plus de 20 personnes.
* **Gestion participative**: A travers les groupes thématiques, la FAO veille à garantir la participation de tous les acteurs dans la mise en œuvre du projet GDA. Par ailleurs, plusieurs ateliers et forums étaient prévus déjà pour le premier semestre 2020 et ont été retardés à cause du Covid19. Tout au long du projet plusieurs rencontres sont prévues tant à Kinshasa qu’en province, en vue d’impliquer le plus d’acteurs possibles dans la mise en œuvre du projet GDA.
* **Respect des normes socio-environnementales**: le projet GDA entend non seulement respecter les normes socio-environnementales, mais dispose des ressources pour appuyer la recherche et la diffusion des normes socio-environnementales. A cet effet, il est prévu au cours du deuxième semestre de l’année en cours l’élaboration d’un protocole avec l’INERA pour la diffusion d’un référentiel pour la sédentarisation de l’agriculture. Ce référentiel sera suivi par un cahier de recherches qui recensera les bonnes pratiques à promouvoir pour une agriculture durable et respectueuse de l’environnement.
* **Système de suivi-évaluation (stratégie de communication, plaintes et recours et suivi-évaluation):** leprojet GDA a recruté un consultant national en charge du suivi-évaluation, pour suivre en continu les progrès du projet vers la réalisation de ses objectifs et guider ainsi les décisions relatives à sa mise en œuvre. Hélas, à cause de la pandémie de Covid19, ce dernier n’a pas pu gagner son poste à ce jour. Avec la levée des mesures de restriction sur les voyages, il va pouvoir débuter son travail au cours du 2ème semestre de l’année en cours. Par ailleurs, pour la communication, un consultant national est déjà recruté et va travailler avec l’équipe de communication de la FAO RDC pour l’élaboration d’une stratégie réaliste de communication du projet GDA.

# Difficultés rencontrées et mesures prises

Quatre types de difficultés ont été rencontrées depuis le début de la mise en œuvre du programme GDA :

(1) Difficultés dues à la faible implication du Ministère de l’Agriculture : l’élaboration d’une politique agricole est une question éminemment politique qui nécessite un leadership fort du Gouvernement (Ministère de l’Agriculture dans le cas qui nous concerne) à tous les stades du processus pour garantir sa réussite. Hélas, ce leadership du Ministère de l’Agriculture fait encore défaut à ce jour. La conséquence majeure qui découle de cette situation est le retard enregistré dans la mise en place du Comité de Pilotage, de la Cellule Technique du programme GDA au niveau du Ministère de l’Agriculture et des groupes thématiques. Ce manque d’intérêt pour le programme GDA est la résultante de plusieurs facteurs notamment : (i) L’existence au niveau du Ministère de l’Agriculture d’autres priorités qui relèguent le programme GDA très loin derrière ; (ii) le déficit en communication qui occasionne auprès des décideurs une mauvaise compréhension du programme GDA. Ainsi, ce programme stratégique n’est jamais pris à sa juste valeur ; (iii) l’instabilité institutionnelle qui occasionne un changement fréquent des Gouvernements, qui nécessite une mise à jour régulière des nouvelles autorités sur le bien-fondé du programme GDA.

Pour remédier à cette situation, la FAO s’est beaucoup appuyée sur la cellule technique du programme GDA mise en place au niveau du Ministère de l’Agriculture. Mais parfois il a fallu solliciter des audiences auprès du Ministre de l’Agriculture pour faire évoluer les choses. La désignation récente du Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l’Agriculture comme Point Focal pour les programmes FONAREDD a été saluée, car cela facilitera désormais les contacts entre les agences de mise en œuvre et le Ministère de l’Agriculture.

(2) Difficultés résultant de la scission du Ministère de l’Agriculture, Pêche et Elevage en 2 Ministères distincts : Au moment de l’adoption du programme GDA, il n’y avait qu’un seul Ministère en charge de l’Agriculture, Pêche et Elevage. A ce jour, il existe 2 Ministères distincts, celui de l’Agriculture et celui de la Pêche et de l’Elevage. A bien des égards, les deux Ministères ne manifestent pas la volonté de travailler ensemble dans le cadre du programme GDA. A titre illustratif, le programme GDA est en train d’installer un site web au Ministère de l’Agriculture. Le Ministère de la Pêche et de l’Elevage souhaite aussi avoir son propre site web financé par GDA et ne veut pas utiliser la plateforme qui sera installée au sein du Ministère de l’Agriculture. Pour remédier à cette situation, la question de collaboration entre les 2 Ministères dans le cadre du programme GDA pourrait être inscrit à l’ordre du jour du Comité de Pilotage.

(3) Difficultés de coordination entre les différents programmes financés par FONAREDD : le processus de réforme entamé dans le cadre du FONAREDD engage plusieurs programmes à la fois, et sa réussite nécessite une coordination à la hauteur des enjeux. Hélas à ce jour, la coordination devant permettre de créer des passerelles entre les différents programmes n’existe pas de manière formelle. Chaque programme évolue en vase clos. Cette situation risque de compromettre la réussite de ce processus de réforme qui est capital pour le développement de notre pays. Pour y remédier, il convient de formaliser un cadre de concertation et d’échange entre les différents programmes.

(4) Difficultés dues à la pandémie de Covid19 : Bien que conjoncturelle, la pandémie de Covid19 a mis à mal le plan de travail pour l’année 2020 du programme GDA. C’est presque trois trimestres perdus, même si des mesures ont été prises à temps pour la mitigation des conséquences occasionnées par la pandémie de Covid19. Des ateliers, des missions de terrain et des formations ont été annulés à cause de cette pandémie. Il est primordial que les choses reviennent à la normale au cours de ce second semestre pour essayer de rattraper le temps perdu.

# Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme

Le défi majeur demeure l’appropriation de ce processus de réforme par la partie nationale, principalement le Gouvernement de la République. En effet, c’est le Gouvernement qui garantit l’application des politiques, lois et autres mesures règlementaires. Sans cette appropriation du Gouvernement de la République et son leadership, ce processus de réforme est voué à l’échec.

Les agences sont là pour accompagner, pour faciliter, mais elles ne prendront jamais la place du Gouvernement.

Par ailleurs, il sied de noter que la planification nationale est très prolixe. Il existe à ce jour plusieurs cadres programmatiques de développement et d’autres sont en cours d’élaboration. Il est important pour le FONAREDD de s’assurer que le processus de réforme qui a été engagé sous sa houlette figure toujours dans les priorités du Gouvernement. Faute de quoi, tout le travail formidable abattu actuellement risquerait de se révéler vain et inutile.

# Conclusion et recommandations

Quelques recommandations :

-S’assurer du leadership du Gouvernement dans la mise en place des réformes en cours ;

-S’assurer que chaque Ministère sectoriel prenne le leadership dans les réformes en cours dans son secteur ;

-S’assurer que les agences d’exécution donnent davantage de responsabilités aux cadres des Ministères pour garantir leur renforcement des capacités et leur appropriation des processus en cours ;

-Réfléchir aux mécanismes de mise en œuvre et de pérennisation des réformes en cours ;

-Instituer un cadre de concertation formelle entre les différents programmes financés par FONAREDD

# Annexes - Liste des livrables

*Etablir la liste des livrables évoqués et annexés au rapport*

1. Attendu au plus tard 31 juillet pour le rapport semestriel (Semestre 1) et 31 janvier de l’année suivante pour le rapport de l’année précédente (Semestres 1 et 2 cumulés). [↑](#footnote-ref-1)
2. Ce canevas proposé par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD est relatif à la présentation du rapport semestriel/annuel des Agences d’Exécution (AE) des programmes REDD+ financés par le FONAREDD. [↑](#footnote-ref-2)
3. Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année). [↑](#footnote-ref-3)